



Diagnostic de performance énergétique (DPE) "Avec Mention" - Recertification (passage d'un cycle de certification de 5 à 7 ans)

Durée : 35 heures (5 jours)

E-learning 35h

FICHE PROGRAMME FORMATION

PUBLIC :

- Diagnostiqueur immobilier certifié se présentant à la recertification Diagnostic de Performance Energétique (DPE) « Avec Mention » (passage d'un cycle de certification de 5 à 7 ans)

OBJECTIFS :

Se préparer à la certification DPE Avec Mention pour réaliser :

- les DPE sur tous les types de lots et de bâtiments : maisons individuelles, appartements, lots autres que d'habitation (non résidentiels) dans des bâtiments à usage principal d'habitation, bâtiments d'habitation collectifs, logements à partir des données du bâtiment d'habitation collectif, bâtiments non résidentiels, et lots non résidentiels dans des bâtiments non résidentiels
- Les attestations exigées à l'achèvement des travaux pour les bâtiments neufs ou les parties nouvelles de bâtiments existants, pour les maisons individuelles ou accolées.

PRÉREQUIS :

Aucun prérequis.

PÉDAGOGIE & EVALUATION :

- Méthodes et outils adaptés à la modalité pédagogique : QCM de positionnement, éléments théoriques abordés sous formes d'activités pédagogiques interactives et ludiques (quiz, exercices d'application)
- Un QCM de validation des acquis est réalisé en fin de formation. La réussite à ce QCM est nécessaire à l'obtention de l'attestation de réussite demandée par l'organisme certificateur.

ANIMATEUR :

Formateurs qualifiés par Up n'PRO

(Liste des formateurs avec titres et qualités fournie sur demande)

PROGRAMME :

- **Les généralités sur le bâtiment :** les matériaux et techniques constructives, les équipements techniques et les pathologies du bâtiment.
- **Calcul des surfaces de référence** à partir de relevés terrain et à partir de plans.
- **Thermique du bâtiment, enveloppe du bâtiment et systèmes énergétiques** en maisons individuelles et bâtiments d'habitation collectifs
- **Travaux d'amélioration énergétique et de réhabilitation thermique de l'enveloppe du bâtiment et des systèmes** et leurs impacts potentiels.
- **La réglementation du DPE sans mention :** textes législatifs et réglementaires, dispositif de certification DPE
- **Les méthodes de réalisation du DPE** (Méthode 3CLv2021, Méthode facture et DPE Neuf)
- **Optimiser l'organisation et la réalisation d'une prestation de DPE**
- **AVEC MENTION : Spécificités de l'enveloppe et des systèmes des bâtiments non résidentiels.**
- **AVEC MENTION : Obligations, textes législatifs et réglementaires** pour le périmètre du DPE Avec Mention.
- **AVEC MENTION : Méthode du DPE Avec Mention** (par échantillonnage des logements, depuis le DPE

INDICATEURS DE RESULTATS :

- Retrouvez les taux de réussite et de satisfaction de nos formations sur [Résultats et chiffres clés](#).

INFORMATIONS PRATIQUES :

- Pour connaître les modalités d'inscription, les tarifs, les conditions d'accessibilité, les contacts et les CGV, consultez notre page [Informations pratiques](#).